

**Demande de versement de la rétroactivité et du montant forfaitaire
pour les ex-employés¹**

| IDENTIFICATION DU DEMANDEUR (ex-employé - personnel de bureau, techniciens et assimilés et ouvriers) | | |
|--|---|---|
| Nom (en lettres moulées) | Prénom (en lettres moulées) | Numéro d'employé ou numéro d'assurance sociale |
| Adresse actuelle de l'employé(e) ou adresse de la succession ou du mandataire | | |
| Ville | Province | Code postal |
| Téléphone résidence () | Téléphone autre (cellulaire) () | |
| Joindre un spécimen de chèque avec la mention « annulé » (obligatoire) | | |
| <input type="checkbox"/> | | |

| Signature de la demande | |
|--------------------------------|---------------------------|
| | |
| Signature du demandeur | Date de la demande |

Cette demande doit être retournée à la Direction de la paie et des avantages sociaux de Revenu Québec à l'adresse suivante :

Direction de la paie et des avantages sociaux
1000, route de l'Église, bureau 220, secteur QO0201
Québec (Québec) G1V 3V9
Paie-Clients@revenuquebec.ca

Si vous êtes un ayant droit, vous devez écrire votre adresse personnelle, joindre l'acte de décès et une preuve attestant de votre droit de recevoir les sommes dues.

Si vous êtes mandataire en vertu d'un mandat en cas d'inaptitude, vous devez écrire votre adresse personnelle et joindre une preuve d'homologation du mandat.

¹ Ex-employé de la catégorie d'emplois du personnel de bureau, techniciens et assimilés et ouvriers dont le départ de Revenu Québec a eu lieu entre le 1^{er} avril 2015 et le 12 octobre 2016 (pour l'employé rémunéré selon le mode de paie standard) ou entre le 1^{er} avril 2015 et le 5 octobre 2016 (pour l'employé rémunéré selon le mode de paie variable)